



Lo Castillet

Le bulletin d'information trimestriel de la commune de Vendres
Été 2026

n°3





Sommaire

A la une	3
Finances	4
Communication	5
Social	6
Jeunesse	8
Cadre de vie	10
Marché estival	11
Tourisme	12
Fête de la mer	13
Dans le rétro	14
Fête nationale	19
Culture	20
Hommage	21
Histoire	22
Tribunes	23
Agenda	24
Directeur de la publication : Richard VASSAKOS, Maire de Vendres	
Réalisation et composition : Service Communication	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur	

Chères Vendroises, chers Vendrois,

Voilà maintenant trois mois que notre équipe a pris ses fonctions. C'est ce que l'on appelle couramment la période d'installation du conseil municipal.

Nous avons pu constater, durant cette période, un changement d'ambiance dans notre commune. Nos festivités font le plein et une véritable sérénité s'est installée dans le village. Les liens entre les différents quartiers se retissent progressivement. Le printemps et l'approche de l'été expliquent bien sûr en partie cette évolution, mais nous espérons également que la démarche d'écoute, de dialogue et de proximité que nous souhaitons porter y a contribué.

Durant cette période d'installation, vos élus n'ont pas chômé et se sont attachés à commencer à tenir leurs engagements. Le premier consistait à rompre avec une gouvernance centralisée, verticale et repliée sur elle-même. Désormais, le rapport avec la population est plus collectif. Les maires adjoints, dans leurs domaines de compétence respectifs, traitent les dossiers qui leur sont confiés et reçoivent les administrés afin de répondre à leurs sollicitations et de résoudre les difficultés rencontrées. Une première consultation publique de quartier a d'ailleurs été lancée concernant la création d'une mairie annexe dans le quartier des Baraquières, au bord de mer.

Par ailleurs, nous avons engagé les efforts de modernisation promis pour nos services publics. Nos services techniques, essentiels à l'entretien de notre cadre de vie, ont commencé à être modernisés. Deux nouveaux véhicules sont venus renouveler une flotte vieillissante. La mécanisation de nos services de propreté est également engagée avec l'acquisition d'un équipement spécifique, le « Glutton », qui permet

de nettoyer efficacement nos rues. L'embellissement que nous avions annoncé commence lui aussi à prendre forme avec la rénovation et le fleurissement de l'entrée de la rue des Dauphins. D'autres aménagements suivront.

D'autres projets, plus structurants, sont également engagés. Un travail de préparation a été lancé avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Hérault afin de réfléchir à un projet global de rénovation de notre centre-ville. Bien entendu, cette démarche s'inscrit dans le temps long et, comme nous nous y étions engagés, l'ensemble des Vendroises et des Vendrois sera associé à l'élaboration de ce projet, qui nécessitera plusieurs années avant de pouvoir être pleinement réalisé.

Ces travaux seront extrêmement coûteux, car ils devront répondre à plusieurs impératifs : réparer, embellir, mais aussi adapter notre commune aux conséquences du changement climatique. Les deux vagues de chaleur que nous venons de traverser en mai et en juin nous rappellent que nous n'avons désormais plus le choix : il nous faut anticiper et préparer notre territoire à faire face à ces épisodes qui risquent de devenir plus fréquents.

C'est pourquoi, avant d'engager de nouveaux investissements, nous avons lancé un audit financier de la commune afin d'évaluer précisément nos capacités d'action. Ce travail, confié à un cabinet spécialisé, sera finalisé en septembre. Ses conclusions seront présentées publiquement à l'ensemble des Vendroises et des Vendrois afin que chacun puisse prendre connaissance, en toute transparence, de la situation financière de notre commune et des choix qui s'offrent à nous.

Richard Vassakos



Cathy Limorté : 38 années au service des enfants de Vendres

À l'occasion de la fête des écoles, la commune de Vendres a célébré le départ à la retraite de Cathy Limorté, directrice de l'école élémentaire Lucie Aubrac, après 38 années consacrées à l'éducation des enfants vendrois.

Arrivée une première fois à Vendres en 1986, elle débute sa carrière au sein de l'école maternelle avant de revenir définitivement en 1989. Depuis cette date, elle n'a cessé d'accompagner des générations d'élèves, d'abord comme enseignante puis comme directrice d'école.

Durant près de quatre décennies, Cathy Limorté a marqué la vie de l'établissement par son engagement, son professionnalisme et sa bienveillance. Des centaines d'enfants ont grandi sous son regard attentif, appris à lire, à écrire, à grandir et à s'épanouir au sein de l'école vendroise. Beaucoup de ses anciens élèves sont aujourd'hui devenus parents à leur tour et lui ont confié leurs propres enfants.

Au fil des années, elle a porté de nombreux projets éducatifs qui ont marqué la mémoire collective. Les classes de neige, organisées dès les premières années, restent parmi les souvenirs les plus emblématiques. À une époque où peu d'écoles maternelles se lançaient dans une telle aventure, les petits

Vendrois ont ainsi découvert la montagne, créant des souvenirs inoubliables pour plusieurs générations d'élèves.

Au-delà de son rôle d'enseignante et de directrice, Cathy Limorté a toujours été une interlocutrice privilégiée pour les familles. Disponible, attentive et profondément attachée au bien-être des enfants, elle a su instaurer au sein de l'école un climat de confiance apprécié de tous.



Lors de la cérémonie organisée à l'occasion de son départ, de nombreux témoignages sont venus rappeler l'empreinte qu'elle laisse dans la communauté éducative. Parents, collègues, anciens élèves et élus ont salué une carrière exemplaire entièrement dédiée à la réussite et à l'épanouissement des enfants.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Cathy Limorté pour ces 38 années d'engagement au service de l'école publique, de la jeunesse vendroise et des familles de notre commune.

Nous lui souhaitons une retraite heureuse, riche en projets, en moments de partage et en nouvelles aventures, après une carrière qui restera durablement inscrite dans l'histoire de l'école de Vendres.

L'audit des finances communales est lancé

Comme promis lors de la campagne électorale, une étude rétro-prospective, plus communément appelée "audit financier" vient d'être confiée au groupe Ressources Consultants Finances.

Tous les documents nécessaires à l'analyse ont été transmis par les services municipaux : budgets, état de la dette, états détaillés des taxes locales, ceci depuis 2019.

Les résultats de ces travaux seront communiqués aux élus fin août. Ils permettront d'appréhender les marges de manoeuvre disponibles en vue de programmer nos investissements sur toute la durée du mandat.

En toute transparence, l'audit fera l'objet d'une réunion publique afin que les vendrois en prennent connaissance.



Un bulletin municipal renouvelé, plus moderne et plus économe

Rendre l'action municipale plus lisible et plus interactive faisait partie de nos engagements. Le premier canal de communication auprès des Vendrois étant le bulletin municipal, publié chaque trimestre, il nous paraissait essentiel de le moderniser afin qu'il réponde davantage aux attentes de chacun.

Tout d'abord sur la forme, le Vendrois Olivier Nicolas nous a gracieusement réalisé une nouvelle maquette permettant de moderniser la mise en page du bulletin. La qualité du papier ne vous aura sans doute pas échappé. Pour l'impression, nous avons également fait appel à une entreprise héraultaise, ce qui nous a permis de diviser par deux le budget consacré à l'impression par rapport aux années précédentes.

Une meilleure qualité d'impression pour un coût bien inférieur : difficile de demander davantage.

Concernant le contenu, le bulletin poursuivra ce qui fait sa force : une approche locale de

l'actualité communale, avec des retours sur les animations organisées dans la commune, mais aussi sur les services publics municipaux (crèche, maison de retraite, école de musique, écoles, interventions des services techniques, etc.).

Ce nouveau format accordera également une place plus importante aux interviews, à des contenus plus dynamiques ainsi qu'à l'annonce des prochaines manifestations communales.

Nous espérons que cette nouvelle formule vous plaira et restons à votre écoute pour toute suggestion ou amélioration.



Un site internet plus intuitif et mis à jour

Depuis plusieurs semaines, l'agent municipal en charge du projet ainsi que les élus délégués à la communication travaillent à la création d'un nouveau site internet pour la commune de Vendres. Plus intuitif et plus ergonomique, ce nouvel outil permet d'accéder rapidement aux informations essentielles de la commune.

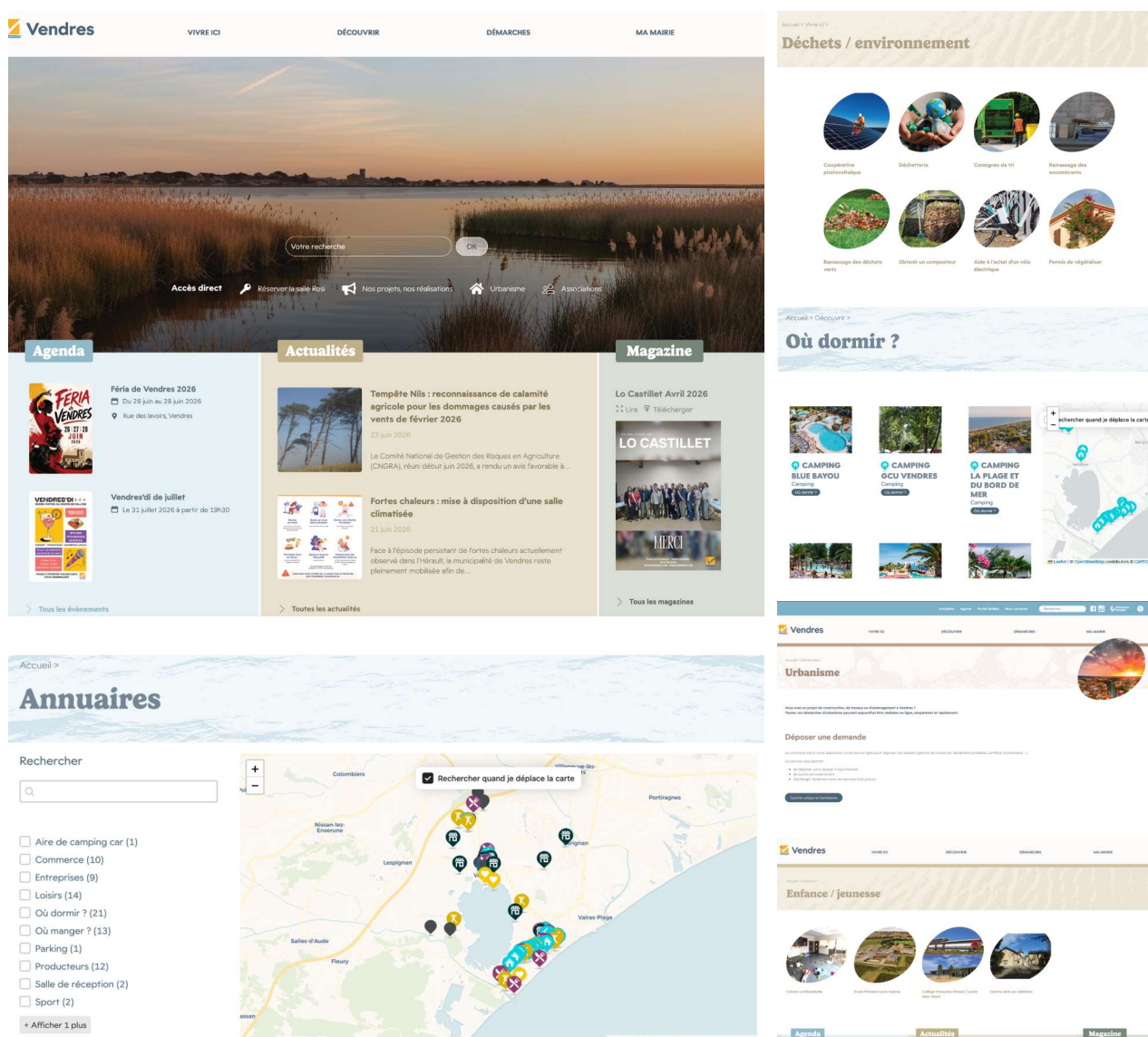
De nombreux formulaires ont été intégrés afin de faciliter les démarches en ligne des administrés. Les habitants peuvent également y retrouver les dernières actualités, l'agenda des événements, ainsi qu'une place importante consacrée aux réalisations de la municipalité, dans le but de

rendre l'action des élus et du personnel communal plus lisible et accessible.

Certaines rubriques restent encore en cours de finalisation. Toutefois, afin de permettre aux habitants d'utiliser dès à présent les différents services proposés, le nouveau site internet est désormais accessible à l'adresse suivante :

www.vendres.fr

La municipalité remercie l'entreprise Ad'on, composée notamment d'un Vendrois, pour son écoute, son accompagnement et sa capacité à répondre aux attentes de la commune dans la réalisation de ce projet.



Une première édition réussie pour "Taf à Vendres"



La première édition de « TAF à Vendres » a rencontré un beau succès en favorisant la mise en relation entre les jeunes du territoire et les recruteurs locaux. Campings, grandes surfaces, entreprises ainsi que le RLlse, présents avec leurs nombreuses offres d'emploi, étaient réunis pour accompagner les candidats dans leurs démarches et leurs recherches professionnelles.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des recruteurs, partenaires et participants qui se sont mobilisés pour faire de cette première édition une réussite et contribuer au dynamisme de l'emploi sur notre territoire.

Un futur cabinet médical pour renforcer l'offre de soins

L'ouverture du nouveau cabinet médical est prévue pour le dernier trimestre 2026. Une étape importante pour améliorer l'accès aux soins et accompagner le développement de l'offre médicale sur la commune

Soucieuse de répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé, la municipalité poursuit activement son engagement en faveur de l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.

Dans cette perspective, elle avait demandé, il y a quelques années déjà, à l'aménageur BSM de réserver une parcelle dans le lotissement Les terrasses de Castelnau pour accueillir un cabinet médical.

Des locaux modernes, fonctionnels et adaptés aux besoins des praticiens comme des patients seront proposés.

L'équipement sera un cabinet médical privé, géré directement par les professionnels de santé qui y exerceront. Il accueillera notamment plusieurs praticiens déjà implantés sur la commune, parmi lesquels des infirmières, des kinésithérapeutes et une ostéopathe, favorisant ainsi une prise en charge coordonnée et de proximité.

Une partie des locaux sera vraisemblablement cédée à la commune en vue d'y installer deux médecins généralistes en exercice libéral, sauf si ces derniers préfèrent l'acquérir directement.

Afin d'optimiser nos chances de trouver ces perles rares, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à BRM Conseil, cabinet spécialisé dans le recrutement de professionnels de santé, qui a déjà trouvé deux médecins généralistes sur Valras-plage. Son objectif est d'identifier et de mettre en relation la commune avec des candidats susceptibles d'exercer à Vendres.



RLIse : un accompagnement essentiel pour les habitants

Le 18 juin 2026 s'est tenue l'assemblée générale du RLIse, structure engagée dans l'accompagnement des habitants vers l'emploi, la formation, la lutte contre la fracture numérique et l'aide à la création d'activité.

Pour la commune de Vendres, les représentants désignés pour siéger au sein du RLIse sont Sophie Chérel et Yan Clariana.

Le bilan présenté met en évidence l'importance de ce dispositif sur notre territoire. Entre 2020 et 2025, 538 habitants de Vendres ont été accompagnés par le RLIse, soit près de 20 % de la population communale, estimée à 2 723 habitants en 2025.

Cette proportion fait de Vendres la commune présentant le plus fort taux de personnes accompagnées parmi les territoires suivis. Une donnée qui souligne à la fois les besoins sociaux existants et la visibilité du dispositif auprès des habitants.

À travers ses actions, le RLIse joue un rôle essentiel d'écoute, d'accompagnement et

d'insertion, au plus près des besoins de la population.

Lors de cette assemblée générale, l'émotion était également au rendez-vous avec le départ de la présidence de Claude Clariana. Celui-ci a reçu les hommages du président de la Domitienne, Alain Caralp, ainsi que du sénateur Hussein Bourgi, qui lui a remis la médaille du Sénat.

Serge Camats et Jacques Granier, également fondateurs du RLIse, ont eux aussi été mis à l'honneur.



PENDANT LES FORTES CHALEURS : PROTÉGEZ-VOUS !

LES RÉFLEXES À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS



RESTEZ AU FRAIS

(fermez les volets et les fenêtres le jour, sortez aux heures fraîches)



BUVEZ DE L'EAU RÉGULIÈREMENT

(sans attendre d'avoir soif)



ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES

(Privilégiez les activités douces)



PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL

(crème solaire SPF 50+, chapeau, lunettes)



MANGEZ FRAIS ET ÉQUILIBRÉ

(évitiez l'alcool)



PRENEZ SOIN DES PERSONNES FRAGILES

(vérifiez régulièrement bébés, enfants, personnes âgées ou isolées)

Numéro d'urgence : 15 ou 112
(à appeler en cas de malaise grave)



INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Ce registre permet au Centre Communal d'Action Social (CCAS), d'identifier les personnes, en cas de mise en oeuvre de plan d'alerte et d'urgence.





Chants, danses et éclats de rire ont rythmé la fête des écoles ! Un événement attendu par les petits et les grands.





SORTIES - SALLE DES JEUNES VENDRES



Sur inscription auprès de **Carine** à la salle des Jeunes.



MERCREDI
15/07/2026

→ Sortie au
CANYONING PARK
- Parc aquatique à
Argelès-sur-Mer

€ Participation famille : **10 €**





JEUDI
16/07/2026

→ Sortie à
AQUALAND
PORT LEUCATE
- Parc aquatique

€ Participation famille : **10 €**



Vendres engagé pour un numérique éducatif et responsable

Le numérique occupe aujourd'hui une place essentielle dans notre quotidien. Les enfants y sont confrontés de plus en plus tôt, à travers les ordinateurs, tablettes, smartphones ou encore internet. Si ces outils représentent de formidables opportunités d'apprentissage et d'ouverture, leur utilisation nécessite également un accompagnement adapté.

Consciente de ces enjeux, la municipalité de Vendres poursuit depuis plusieurs années son engagement en faveur d'un apprentissage raisonné et responsable du numérique au sein des écoles de la commune.

Dans ce cadre, David Lajara intervient chaque semaine auprès des élèves, du CP au CM2, à raison d'une heure par classe. Ces ateliers permettent aux plus jeunes de découvrir les bases de l'utilisation d'un ordinateur, tandis que les plus grands approfondissent leurs connaissances et développent les bons réflexes liés aux usages numériques.

Au total, ce dispositif représente plus de 150 heures d'intervention par an au bénéfice des élèves vendrois. Une action concrète qui participe pleinement à la formation des citoyens de demain, capables d'utiliser les outils numériques de manière utile, réfléchie et sécurisée.

Cet investissement de la commune a d'ailleurs été salué par l'Éducation nationale, qui a attribué à l'école de Vendres le label « École Numérique » de niveau 2. Cette distinction vient reconnaître à la fois la qualité des équipements mis à disposition par la municipalité et le travail pédagogique mené au sein de l'établissement.

À travers cette démarche, la commune de Vendres affirme sa volonté d'accompagner les enfants dans les usages du monde numérique, devenu aujourd'hui incontournable dans la vie quotidienne comme dans les apprentissages scolaires.



Chiens et espaces publics : les bons gestes à adopter

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par les déjections canines. Cette pollution, qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village, est aggravée par la présence de chiens errants pouvant être agressifs. Au delà de la propreté, il est question de sécurité publique.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter tout gêne ou tout incident.

En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures à l'encontre des contrevenants. Les amendes peuvent aller de 35€ à 450€ selon le code pénal.

Notre village est équipé de nombreux "toutounets" permettant le ramassage des déjections. Si vous pensez qu'il en faudrait sur un lieu précis, n'hésitez pas à nous en informer.

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que Vendres conserve son cadre de vie agréable et convivial.



Le débroussaillage, une obligation légale et un acte responsable

Meilleur moyen pour ralentir la propagation du feu, protection pour sa maison, ses biens et faciliter l'accès des secours. **Acte civique rendu obligatoire par l'article 131-6 du code forestier.**



Obligation de débroussaillage

Arrêté préfectoral n°DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013, Hérault

- Zone non urbaine** : à 50 mètres de son habitation et à 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaire.
- Zone urbaine** : zone d'Aménagement Concertée (ZAC), camping et aires de caravanes, la totalité du terrain doit être débroussaillé.
- Zone mixte** : les deux réglementations précédentes s'appliquent



Marché estival

VENDRES-PLAGE

DE
MI JUIN
À
MI SEPTEMBRE

8h - 13h



MARDIS



JEUDIS



DIMANCHES

Producteurs locaux

Artisanat

Saveurs du terroir

Ambiance estivale

➤ Votre rendez-vous
gourmand et convivial
au bord de la mer ! ➤

Invitation aux soirées festives du Port du Chichoulet

Cet été, le Port du Chichoulet à Vendres-Plage propose plusieurs soirées au bord de l'eau.

Les chichouvins : l'incontournable de l'été

Le lundi 27 juillet 2026, dès 19 heures, les Chichouvins investissent les quais du port du Chichoulet qui devient le théâtre d'une ambiance festive et chaleureuse, mêlant musique, vins labellisés « vignobles et découvertes », saveurs locales et convivialité. Entrée gratuite

Les escales gourmandes : une ambiance typiquement méditerranéenne.

Les mercredis 15, 22 et 29 juillet 2026 et les 12 et 19 août 2026, de 19h00 à 23h00, les quais se transforment en un marché festif réunissant producteurs locaux (vins, fruits de mer...), artisans, musiciens et food trucks. Ces haltes estivales offrent une belle vitrine du territoire et de ses savoir-faire, dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Découverte de la biodiversité de l'étang de Vendres

Les mercredis de juillet et août, de 9 heures à 11 heures 30

Deux parcours « balades nature » sont proposés pour découvrir la biodiversité des lagunes méditerranéennes (faune et flore).

Accompagnés par le garde du littoral de la Domitienne, vous profitez d'une escapade le long de l'étang de Vendres, entre terre et eau, à la rencontre des richesses de cette zone humide classée Natura 2000 au patrimoine naturel remarquable.

Prévoir des chaussures de marche, chapeau, crème solaire, eau, anti moustiques, jumelles si possible.

Activité gratuite, facile et adaptée à tous.



Un moment très convivial même pour les enfants qui peuvent profiter de balades à dos d'ânes.



Les 15 et 29 juillet et les 12 et 26 août, le départ est prévu au niveau du Port du Chichoulet à Vendres-plage,





PORT DU CHICHOULET



FÊTE DE LA MER

ÉDITION 2026

JEUDI 3 AOÛT

14H30 : CONCOURS DE PÉTANQUE

18H30 : COURSE DE CANOË DES ASSOCIATIONS

21H00 : CONCERT AVEC L'ORCHESTRE

TRAIT D'UNION

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



MAIRIE de VENDRES

Dans le rétro

Cérémonies du 1er et 8 mai

La municipalité a commémoré les cérémonies du 1er mai et du 8 mai en présence des élus et de nombreux habitants.

Le 1er mai a été l'occasion de célébrer la journée internationale du droit des travailleurs, tandis que le 8 mai a permis de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui se sont battus pour la liberté à l'occasion du 81^e anniversaire de la Victoire de 1945.



Boucle vendroise - 3ème édition

La 3^e édition de la Boucle Vendroise a rassemblé plus de 400 participants venus relever le défi des courses de 8 km et 15 km, de la marche ou encore de la course enfants.

Une manifestation sportive et familiale réussie, agrémentée d'animations musicales, de food-trucks et d'une buvette pour le plus grand plaisir de tous.



Tournoi des Arlequins

Retour en image sur le tournoi des Arlequins organisé d'une main de maître par les bénévoles de l'association.



Transhumance 2026

Une journée placée sous le signe des traditions, de la nature et de la convivialité, rythmée par le défilé du troupeau et de nombreuses animations pour toute la famille.



Féria 2026 : traditions, convivialité et esprit de fête

La Feria 2026 a une nouvelle fois confirmé son succès en réunissant autour d'un programme riche en animations, dans une ambiance conviviale, festive et familiale.

Tout au long du week-end, les traditions camarguaises et espagnoles ont été mises à l'honneur avec les danses sévillanes, le spectacle gypsy, le toreo de salon, la tienta proposée par l'École taurine de Béziers, le toro piscine et le traditionnel toro de fuego.

Les associations locales ont largement contribué à la réussite de cette édition grâce aux repas organisés par l'Amicale Bouliste, par l'association des Chasseurs et par l'association de la Pétanque.

Les animations musicales Pena La Bienvenida et Pena Les Canastels ont animé les festivités, tandis que la soirée années 80 a rassemblé un large public.

Les familles n'ont pas été oubliées avec les jeux gonflables, les animations équestres proposées par le Derby Club et de nombreuses activités destinées aux plus jeunes. Le « Midi des Champions » a également permis de mettre à l'honneur les sportifs de la commune pour leurs performances et leur engagement.

Enfin, les amateurs de sport ont pu partager ensemble les émotions de la Coupe du monde de football et le match finale du Top 14, retransmis sur écran géant.

Cette édition 2026 restera le reflet d'une Feria fidèle à son identité : un rendez-vous populaire, intergénérationnel et fédérateur, où traditions, convivialité et esprit de fête se conjuguent au service du vivre-ensemble.



Dans le rétro



Dans le rétro



Audition de l'école de musique municipale et fête de la musique

Le mercredi 17 juin, les élèves de l'École Municipale de Musique ont ouvert les festivités lors de l'audition d'été, présentant le travail réalisé tout au long de l'année.

À cette occasion, un hommage a été rendu à Manon Bertini, professeure de piano à l'école de musique, qui fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années consacrées à l'enseignement et à la transmission de sa passion pour la musique.



Le vendredi 19 juin, le concert du Duo Lumen a réuni habitants et visiteurs à Vendres-Plage pour une soirée musicale conviviale.

Le samedi 20 juin, la fanfare Orphéon de Garrafach a parcouru les rues du village avant de rejoindre la promenade pour clôturer cette fête de la musique dans une ambiance festive.

Vernissage 2026 de l'association l'Art dans le village



Fête Nationale

13 Juillet *grande promenade*



20h : Concert

21h30 : Retraite aux flambeaux

14 Juillet

11h : Cérémonie officielle

devant la Marianne



MAIRIE de VENDRES



Retour sur une soirée poétique à la médiathèque de Vendres

Vendredi 17 avril, la médiathèque de Vendres a accueilli un beau moment de poésie avec l'autrice Fabienne Abel, venue présenter son recueil *Contours flous*.

Plus de 70 personnes ont répondu présentes pour cette rencontre sensible et inspirante, au cours de laquelle les mots ont su toucher, questionner et émouvoir, dans une atmosphère chaleureuse et attentive.

Un instant suspendu, comme la poésie sait si bien les offrir.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, le personnel de la médiathèque ainsi que l'autrice pour ce moment de partage et de culture.



Louise Michel

Médiathèque PROGRAMME

6 au 11 Juillet

Récollement et désherbage
Votre médiathèque fait le grand ménage !

9 Juillet

Jeux géants
à partir de 10h00

10 au 22 Août

Congés annuels

23 Septembre

Jeux de société
à partir de 14h30

Bouturothèque

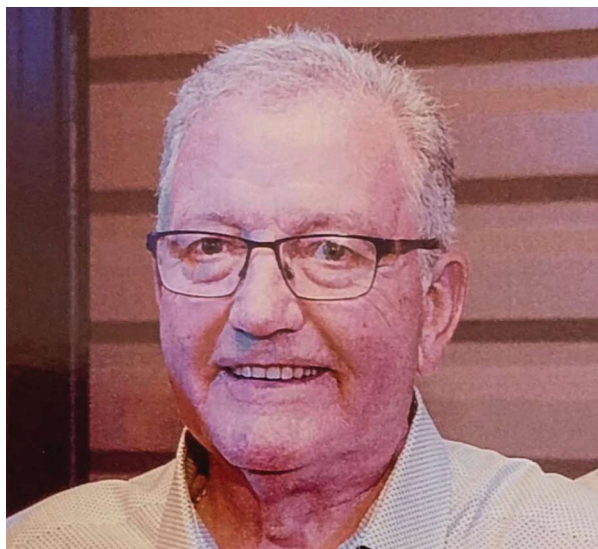
Dans la continuité de la grainothèque la médiathèque Louise Michel vous propose de déposer et échanger vos plantes



Max Cazalèdes nous a quitté.

Hommage à Max Cazalèdes, figure emblématique du rugby local.

Max Cazalèdes, ancien joueur du COL et infatigable bénévole de notre club de rugby depuis de nombreuses années nous a quitté.



Il faisait partie de ces dirigeants d'associations qui ne recherchent ni les honneurs ni la reconnaissance, mais dont l'engagement, la disponibilité et la fidélité sont essentiels à la vie associative.

Présent en toutes circonstances, toujours prêt à rendre service, il était l'un de ces piliers discrets mais indispensables sur lesquels chacun savait pouvoir compter.

Son décès laisse un grand vide au sein de la grande famille du rugby vendro-lespignanais.

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à son épouse, Rolande, à ses enfants, Sophie et Jérôme, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille, de ses proches et de ses amis.

Etat Civil

Déménagement : pensez à mettre à jour votre situation administrative

En cas de déménagement, pensez à signaler votre nouvelle adresse à la mairie.

- Si vous restez dans la commune, informez le service État civil afin de mettre à jour votre adresse sur les listes électorales.
- Si vous quittez la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune de résidence.
- Vous êtes nouvel habitant de la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir participer aux prochains scrutins.

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez déclarer votre changement d'adresse en ligne, en une seule fois, auprès de plusieurs organismes (Assurance maladie, impôts, CAF, France Travail, fournisseurs d'énergie, etc.) via le téléservice national : service-public.fr – Déclaration de changement d'adresse

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service État civil de la mairie.



CARGO " LE MIMOSA"

Histoire d'un naufrage et danger d'une épave

Au large de Vendres-Plage, à 500 mètres de la plage, se trouve l'épave d'un cargo grec de 80 mètres de long « Le Mimosa ». Ce bateau s'est échoué et brisé en deux au cours d'une violente tempête il y a 47 ans. Il a donné son nom à la portion de plage qui fait face à son épave

Le naufrage et le sauvetage de l'équipage

Le jeudi 18 janvier 1979 à 22 h 30, un cargo à la dérive est signalé à la gendarmerie de Valras-Plage. Vers minuit, en pleine tempête, il s'échoue non loin du Grau de Vendres, sans lumière à bord, si ce n'est deux signaux à la proue et à la poupe.

La cargaison comprend essentiellement des milliers de tonnes de légumineuses (surtout des haricots secs). S'y ajoutent de la farine pour animaux, du coton, des peaux de mouton.



Le sauvetage de l'équipage (27 naufragés : grecs, portugais, indiens, maliens, chiliens..) s'effectue malgré d'énormes difficultés dues à un vent de 100 km/h.

A cause du mauvais temps, aucun remorqueur ne tentera de renflouer le Mimosa.

Une épave dangereuse et un balisage problématique

Bien qu'elle ait été en partie découpée, l'épave s'est avérée dangereuse pour la navigation de surface car un mat de charge dépassait de l'eau.

Durant les dernières décennies, plusieurs embarcations sont venues s'y abimer, malgré son signalement par une bouée de danger. Pour mémoire, au cours des années 2015-2016, plusieurs accidents se sont succédés :

un voilier est venu déchirer sa coque sur l'épave, des bateaux d'une école de voile se sont abîmés dessus, un bateau à moteur a coulé sur place, nécessitant l'intervention des secours pour sauver ses quatre passagers.

Découpage de la proue et nouvelle réglementation sur zone

Aussi, le jeudi 6 août 2020, des plongeurs démineurs de la Marine nationale venus de Toulon à bord du BSAD Jason (Bâtiment de Soutien d'Assistance et de Dépollution) ont terminé de découper la proue du bateau, restée à fleur d'eau. Le chantier a duré trois jours. Le reste de proue récupéré pesait près de 2 tonnes et il a fini sa vie dans un centre de traitement de déchets.



Sans son nez, l'épave du cargo est moins dangereuse. Néanmoins, le Mimosa menace encore tout tirant d'eau de plus de 2,50 mètres. Une nouvelle bouée dite de « danger isolé » (balise noire avec une bande rouge et surmontée de deux boules noires) indique désormais qu'il ne faut pas entrer dans un rayon de 100 mètres autour de la zone.

Zone d'échouage du Mimosa : un récif artificiel haut lieu de biodiversité

Le Mimosa est aujourd'hui devenu un récif artificiel et abrite une vie sous-marine importante. De nombreuses espèces de poissons et de crustacés y ont trouvé refuge. Un havre de paix pour cette riche faune sous-marine à Vendres-Plage.

Canicule : l'urgence climatique n'est plus un débat, c'est notre quotidien

Depuis plusieurs jours, notre territoire subit des températures exceptionnellement élevées. Cette nouvelle vague de chaleur nous rappelle une réalité que plus personne ne peut ignorer : le réchauffement climatique n'est plus une menace lointaine, il est déjà là.

À Vendres, comme partout en France, nous constatons ses conséquences concrètes : des épisodes de canicule plus fréquents, plus longs et plus intenses, des ressources en eau sous pression, des espaces naturels fragilisés et des conditions de vie parfois difficiles pour les plus vulnérables.

Face à cette situation, nous avons une responsabilité collective. Nous ne pouvons pas agir seuls sur les causes mondiales du changement climatique, mais nous pouvons agir efficacement à notre échelle pour en limiter les impacts et préparer notre commune aux défis de demain. C'est précisément le sens du projet porté par Vendres Nouvelle Ère.

Nous défendons une vision pragmatique et ambitieuse de la transition écologique, fondée sur des actions concrètes et accessibles à tous. La végétalisation de nos espaces publics constitue l'un des leviers essentiels pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, améliorer le cadre de vie et préserver la biodiversité locale. Planter davantage d'arbres, créer des zones ombragées et favoriser des aménagements plus respectueux de l'environnement sont aujourd'hui des nécessités.

Nous proposons également de faciliter l'accès aux énergies renouvelables à travers des achats groupés de panneaux solaires. Cette démarche permettrait aux habitants de réduire leurs factures énergétiques tout en participant activement à la transition énergétique. Dans un contexte de hausse durable du coût de l'énergie, il s'agit à la fois d'une mesure écologique et économique.

D'autres actions doivent être engagées : encourager les économies d'eau, développer les mobilités douces, accompagner la rénovation énergétique des logements et sensibiliser chacun aux gestes du quotidien qui contribuent à réduire notre empreinte environnementale.

La transition écologique ne doit pas être perçue comme une contrainte. Elle représente au contraire une opportunité de construire une commune plus résiliente, plus agréable à vivre et mieux préparée aux évolutions climatiques qui nous attendent.

Aujourd'hui, l'urgence n'est plus de convaincre que le changement climatique existe. L'urgence est d'agir.

Chaque arbre planté, chaque kilowattheure économisé, chaque initiative locale compte. Les collectivités ont leur rôle à jouer, mais la réussite de cette transition dépend aussi de l'engagement de chacun.

Ensemble,

Pour le groupe majoritaire Vendres Nouvelle Ère
Richard Vassakos

Vendres, un été animé... et l'envie de mieux travailler ensemble

L'été revient à Vendres, avec ses animations, ses moments conviviaux et l'engagement de nombreuses personnes au service de notre commune. Les associations, les bénévoles, les services municipaux et les acteurs économiques contribuent, chacun à leur niveau, à faire vivre notre village et à renforcer son attractivité. Nous souhaitons remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour que cette période estivale soit un temps de rencontres et de partage pour les Vendroises et les Vendrois.

En tant qu'élus, nous partageons pleinement cette volonté de servir l'intérêt général et de préparer l'avenir de Vendres. Avec nous (Tony, Georges et Jean-Benoît), notre ambition est d'apporter notre contribution, en mettant au service de la commune nos compétences, nos expériences et notre connaissance du terrain. Les sujets qui concernent notre village – urbanisme, finances, environnement, mobilité, vie associative, cadre de vie – sont parfois complexes et méritent un travail approfondi, réalisé dans la durée.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons voir se développer davantage des espaces de dialogue et de travail collectif, sous forme de commissions thématiques associant l'ensemble des élus. De telles commissions permettraient, selon nous, de mieux préparer les dossiers avant leur passage en conseil municipal, de croiser les points de vue, de partager les informations et de rechercher ensemble les solutions les plus adaptées aux besoins de la population. Elles ne remettraient pas en cause les responsabilités de la majorité, mais viendraient au contraire renforcer la qualité du travail municipal.

Nous sommes convaincus que ces moments de travail en commun contribueraient à améliorer la compréhension des enjeux, à enrichir les débats et à renforcer la confiance entre élus, au bénéfice de l'ensemble des habitantes et des habitants. La confrontation d'idées, lorsqu'elle se fait dans un climat serein et respectueux, n'est pas un obstacle : c'est une richesse pour la commune. Elle permet d'anticiper les difficultés, d'envisager plusieurs options et de mieux expliquer les décisions qui sont finalement prises.

À travers cette tribune, nous voulons donc réaffirmer un message simple : Nous sommes disponibles pour participer à ces commissions si elles venaient à être créées, et plus largement à tout espace de concertation qui permettrait d'améliorer le travail municipal. Notre souhait est clair : travailler davantage ensemble, dans un esprit d'écoute et de coopération, pour que les décisions prises soient encore plus solides et mieux comprises.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été à Vendres, en espérant que cette période soit aussi l'occasion de faire grandir le dialogue, entre élus comme avec les habitants.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante :
elu.opposition@outlook.fr

Votre Agenda

Juillet



Lundi 13 juillet

Fête nationale :

- **Concert**
- **Retraite aux flambeaux**

À 20h

À 21h30

Grande promenade

Mardi 14 juillet

Fête nationale - Cérémonie officielle

À 11h

Devant la Marianne

Mercredi 15 juillet

Escales gourmandes

À 19h

Port du Chichoulet

Mercredi 22 juillet

Escales gourmandes

À 19h

Port du Chichoulet

Lundi 27 juillet

Chichouvins

À 19h

Port du Chichoulet

Mercredi 29 juillet

Escales gourmandes

À 19h

Port du Chichoulet

Vendres'di 31 juillet

Vendres'di — Soirée festive

Concert, producteurs locaux...

À 19h30

Grande promenade



Août



Jeudi 6 août

Fête de la mer

Port du Chichoulet

Voir programme p.13

Mercredi 12 août

Escales gourmandes

À 19h

Port du Chichoulet

Mercredi 19 août

Escales gourmandes

À 19h

Port du Chichoulet

Vendredi 21 août

Concerts de "Trio Zéphir et Brisa Roché"

À 19h

Rue des lavoirs

Vendres'di 28 août

Vendres'di — Soirée festive

Concert, producteurs locaux...

À 19h30

Grande promenade

À suivre ...

Samedi 5 septembre

Forum des associations et fête du sport

Samedi 5 septembre

Fête de la Roselière

Du 21 août au 6 septembre

Festival InvitationS

De la Domitienne